

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE DE ROUESSE-VASSE
3, PLACE DE LA MAIRIE
72140
TEL. : 02.43.20.14.51.
E-MAIL : COMMUNE.DE.ROUESSE-VASSE@WANADOO.FR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 novembre 2022 L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre novembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence d'Hugues Bombled,

Date d'affichage : 29 novembre 2022

Etaient présents : François Godefroy, Clémentine Vérien, Michèle Rousseau, Françoise Verhaeghe, Bénédicte Couanon-Mézières et Hélène Carton

Nombre de conseillers :
En exercice : 13
Présents : 7
Votants : 7

Absent(s) excusé(s) : Gérald Bernard, Frédéric Goupille, Alain Debieu, Sylvain Allaine, Benoit Haté et Jean-Michel Couanon

Formant la majorité des membres en exercice.
Michèle Rousseau a été élue secrétaire de séance.

2022411-01 : Décision modificative n°1 – budget principal 312

Monsieur le Maire informe son intention d'appliquer une décision modificative concernant le budget commune.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
	DIMINUTION	AUGMENTATION		DIMINUTION	AUGMENTATION
Chap 011-615221		37 718,86			
Chap 011-61231		50 484,00			
Chap 023		-88 202,86			
Total	0,00	0,00	Total		0

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
	DIMINUTION	AUGMENTATION		DIMINUTION	AUGMENTATION
2131-10	37 718,86		Chap 021		-88 202,86
2131-95	108,00				
2157-11	50484				
2184-40	1908				
2184-91		108,00			
2184-91		1 908,00			
Total	90218,86	2 016,00	Total		-88 202,86
	-88 202,86				

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative n°1.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Hugues Bombled

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE DE ROUESSE-VASSE
3, PLACE DE LA MAIRIE
72140
TEL. : 02.43.20.14.51.
E-MAIL : COMMUNE.DE.ROUESSE-VASSE@WANADOO.FR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 novembre 2022 L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre novembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence d'Hugues Bombled,

Date d'affichage : 29 novembre 2022

Etaient présents : François Godefroy, Clémentine Vérien, Michèle Rousseau, Françoise Verhaeghe, Bénédicte Couanon-Mézières et Hélène Carton

Nombre de conseillers :
En exercice : 13
Présents : 7
Votants : 7

Absent(s) excusé(s) : Gérald Bernard, Frédéric Goupille, Alain Debieu, Sylvain Allaine, Benoit Haté et Jean-Michel Couanon

Formant la majorité des membres en exercice.
Michèle Rousseau a été élue secrétaire de séance.

20222411-02 : Décision modificative n°2 – budget principal 312

Monsieur le Maire informe son intention d'appliquer une décision modificative concernant le budget commune.

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Article / Objet	Montant
011	615228	Entretien et réparations autres bâtiments	- 6 457 €
012	65311	Indemnités de fonction	+ 3200 €
012	65313	Cotisation retraite	+ 800 €
023		Virement à la section d'investissement	+ 2 457 €

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Article / Objet	Montant
OP 10	2051	Mairie	+ 2 457 €

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Article / Objet	Montant
021		Virement à la section fonctionnement	+ 2 457 €

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité la décision modificative n°2.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Hugues Bombled

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE DE ROUESSE-VASSE
3, PLACE DE LA MAIRIE
72140
TEL. : 02.43.20.14.51.
E-MAIL : COMMUNE.DE.ROUESSE-VASSE@WANADOO.FR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18 novembre 2022 L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre novembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence d'Hugues Bomblet,

Date d'affichage : 29 novembre 2022 **Etaient présents :** François Godefroy, Clémentine Vérien, Michèle Rousseau, Françoise Verhaeghe, Bénédicte Couanon-Mézières et Hélène Carton

Nombre de conseillers :
En exercice : 13
Présents : 7
Votants : 7 **Absent(s) excusé(s) :** Gérald Bernard, Frédéric Goupille, Alain Debieu, Sylvain Allaine, Benoit Haté et Jean-Michel Couanon

Formant la majorité des membres en exercice.
Michèle Rousseau a été élue secrétaire de séance.

20222411-03 : DESIGNATION SUPPLEANT A LA 4CPS

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur son suppléant pour le conseil communautaire. Il expose la proposition suivante :

Conseil communautaire –

Titulaire : Hugues Bomblet

Suppléant : François Godefroy

Après délibération, le conseil municipal vote à 6 voix « POUR » et 1 abstention pour désigner Monsieur François Godefroy, suppléant de Monsieur Hugues Bomblet à la communauté des communes du Pays de Sillé.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Hugues Bomblet

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE DE ROUESSE-VASSE
3, PLACE DE LA MAIRIE
72140
TEL. : 02.43.20.14.51.
E-MAIL : COMMUNE.DE.ROUESSE-VASSE@WANADOO.FR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Date de convocation :</u> 18 novembre 2022	L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre novembre à vingt heures, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence d'Hugues Bomblet,
<u>Date d'affichage :</u> 29 novembre 2022	<u>Etaient présents :</u> François Godefroy, Clémentine Vérien, Michèle Rousseau, Françoise Verhaeghe, Bénédicte Couanon-Mézières et Hélène Carton
<u>Nombre de conseillers :</u> En exercice : 13 Présents : 7 Votants : 7	<u>Absent(s) excusé(s) :</u> Gérald Bernard, Frédéric Goupille, Alain Debieu, Sylvain Allaine, Benoit Haté et Jean-Michel Couanon Formant la majorité des membres en exercice. Michèle Rousseau a été élue secrétaire de séance.

20222411-04 : ACQUISITION DE LA PARCELLE SECTION AB 157

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'achat du terrain situé section AB numéro 157 d'une superficie de 487 m², celui-ci représentant un intérêt pour la commune, compte tenu de son emplacement.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'achat du terrain
- **FIXE** le prix de vente à 11,29 €/m²
- **AUTORISE** le maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Hugues Bomblet